

## Construction : le redressement

L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a réalisé, dans le canton de Genève, l'enquête annuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les dépenses de construction faites en 1993 et envisagées pour 1994. Sans prétendre être absolument exhaustive, cette enquête est la plus large qui soit menée sur l'activité de la branche. Elle couvre le secteur privé comme le secteur public, saisit aussi bien le bâtiment que le génie civil, et porte sur tous les types de travaux, qu'il s'agisse de constructions neuves, de transformations ou encore de rénovation et d'entretien. Actuellement, tous les résultats ne sont pas encore connus puisque l'OFS collecte lui-même les données sur les travaux des administrations fédérales à Genève. Mais les résultats provisoires sont tout à fait significatifs puisqu'ils représentent depuis plusieurs années, en moyenne, 95 % des sommes définitives.

### *Qu'a-t-on dépensé pour les travaux de construction, dans le canton de Genève, en 1993 ?*

D'après les premiers résultats, la demande de construction a représenté **1 927 millions de francs** en 1993. Par rapport à celle de 1992, elle a diminué : - 6,4 % en valeur nominale. Le reflux amorcé en 1990 (- 6,9 %), confirmé en 1991 (- 9,4 %), considérablement amplifié en 1992 (- 19,7 %), s'est donc poursuivi en 1993. Globalement, depuis 1989, la baisse des dépenses atteint un bon tiers. Un élément positif pourtant en 1993 : l'ampleur du recul s'est sensiblement atténuée.

Les dépenses privées ont encore diminué (- 7,6 %) et leur part dans l'ensemble se fixe à 58,7 % (59,6 % en 1992; pour mémoire, elles ont représenté plus des deux tiers en 1990 et 1991 et pas loin des trois quarts en 1989). Les dépenses du secteur public ont également baissé, mais dans une moindre mesure (- 4,5 %). De toute façon, quelle que soit l'origine des dépenses, les reculs s'affaiblissent nettement.

Pour obtenir des volumes de dépenses comparables d'une année à l'autre, on peut appliquer aux valeurs nominales l'indice genevois des prix de la construction de logements. En termes réels, la diminution des dépenses 1993 atteint 11,3 % par rapport à 1992. Leur niveau se situe finalement 28,9 % au-dessous de celui de 1988. Approximativement, ce serait celui de 1984. Le taux de réalisation, qui est le rapport entre les dépenses projetées et les dépenses réalisées, toutes exprimées en termes réels, est l'un des plus faibles de ces dernières années (84,4 %) : en 1993, beaucoup de projets ont été encore différés, sinon abandonnés.

21 avril 1994



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre  
Case postale 6255 1211 Genève 6

Tél. 787 67 07 Télécopieur 736 29 45



### Que va-t-on dépenser pour les travaux de construction en 1994?

Les projets pour 1994 représentent **2 509 millions de francs**. Comparés aux projets qui avaient été annoncés pour 1993, ils augmentent de 16,1 %. En volume, c'est-à-dire à prix constants, la croissance de ces projets annoncés atteint 9,9 %, (– 3,8 % une année plus tôt et – 10,7 % une année auparavant). Pour la première fois depuis 1990, la tendance s'est inversée. Une évolution positive succède donc à l'enrayement progressif de la chute observé au cours des années précédentes. Stimulés par des perspectives économiques générales meilleures, les projets de construction reprennent vie. Pas de quoi s'emballer pourtant : si le volume des projets dépasse celui des deux années précédentes, il reste nettement en-deçà de ceux des autres années.

Quel devrait être, en définitive, le niveau des dépenses de construction 1994 ? Pour l'évaluer, il faut tenir compte du taux de réalisation. Avec un taux estimé à 88 % (moyenne des cinq dernières années écoulées), les dépenses de construction devraient repasser au-dessus des deux milliards (2 208 millions de francs pour être plus précis), soit une hausse de 14,6 % par rapport aux dépenses faites en 1993.

De quoi sera faite cette demande ? Incontestablement, le secteur privé se ranime. Ses projets pour 1994 augmentent de 27,5 %, grâce notamment à de nouveaux travaux envisagés, mais aussi à une intensification des travaux en cours. Sa part dans l'ensemble des projets de construction atteint désormais 58,6 %, contre 53,3 % une année plus tôt. Le secteur public, bridé par les contraintes budgétaires, ne prévoit d'augmenter ses dépenses que de 3,1 %, et sa part dans l'ensemble des projets se restreint à 41,4 %, (contre 46,7 % pour 1993). A la faveur de l'éclaircie conjoncturelle attendue, un nouveau partage des dépenses entre les deux secteurs se dessine.

### Dépenses de construction dans le canton de Genève, en millions de francs, et indice genevois des prix de la construction de logements

	Valeur des dépenses aux prix courants		Indice genevois des prix de la construction au 1 <sup>er</sup> avril	Volume des dépenses aux prix de 1993 <sup>1</sup>		Taux de réalisation (%)
	Réalisées	Prévues		Réalisées	Prévues	
1988	2 826	3 079	100,0	2 710	///	...
1989	3 037	3 425	104,0	2 801	3 284	85,3
1990	2 828	3 331	103,6	2 618	3 072	85,2
1991	2 563	2 869	99,0	2 483	2 656	93,5
1992	2 058	2 448	90,8	2 174	2 371	91,7
1993	1 927	2 161	95,9	1 927	2 282	84,4
1994	...	2 509	...	...	2 509	...

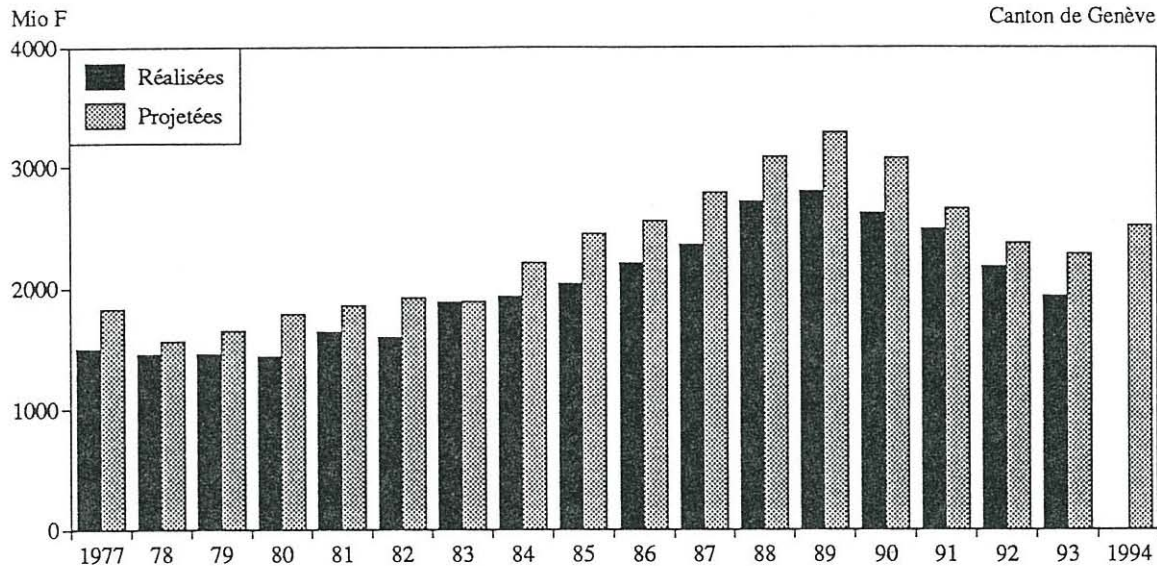
1. Obtenues en "déflatant" les valeurs nominales à l'aide du dernier indice genevois des prix de la construction connu à la date de l'enquête. Toutes les valeurs sont donc exprimées aux prix de 1993.

#### Symboles :

/// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

... donnée inconnue

# Dépenses de construction, en valeur réelle <sup>1</sup>



Source : Enquête sur les constructions 1993/94/96 réalisée pour l'Office fédéral de la statistique.

1. Valeur nominale déflatée, à partir de 1988, avec l'indice genevois des prix de la construction de logements et, avant 1988, à l'aide d'une estimation faite par raccordement de l'indice zurichois des prix de la construction de logements.